Huitième année N° 90 — Numéro, 5 centimes — Samedi 17 Juin 1911

ABONNEMENTS:
Un an (Suisse) Fr. 4. —
Six mois » » 2. 50
Trois mois » » 1. 50
Etranger : Port en sus

AVEC BULLETIN OFFICIEL:
Un an . . Fr. 5. 50
Six mois . . » 3. 50
Trois mois . » 2. —

NOUVELLISTE VALAISAN

ANNONCES:
La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames : 50 cent. la ligne.
Minimum p^r une annonce 75 cent.
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, *Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau du Journal.*
Rédaction, Administration, Bureau du Journal ST-MAURICE
Téléphone — *Téléphone*

Journal du Matin, paraissant à St-Maurice, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

L'Union et l'Entente

Le *Confédéré* relevait, mercredi, non sans une pointe d'ironie, les dissentiments, plus ou moins profonds et sérieux, qui existent parmi les conservateurs et qui se manifestent un peu bruyamment dans la presse.

C'est son droit, et c'est assurément de bonne guerre pour un adversaire.

Serait-ce trop nous avancer en prétendant que ces dissentiments se sont révélés à la session dernière du Grand Conseil ?

Nous ne le pensons pas.

On peut encore admettre que M. Alexandre Seiler garde une épingle contre le *Walliser Bote,* mais on digère difficilement que M. Henri Roten ait profité d'une séance législative pour discréditer vilainement un organe de la maison, un organe qui avait été au feu pour lui et qui n'est pas étranger aux victoires remportées.

Ou nous nous trompons étrangement ou le fossé de la division s'est élargi, sinon creusé, ce jour-là.

Avec la meilleure intention de la chrétienté, nous ne pouvons cependant pas prendre pour du miel qui attire les paroles dédaigneuses et blessantes qu'un homme d'Etat éminent a prononcé, à l'égard de la presse, à cette même session du Grand Conseil.

Ici encore, il y a eu de grosses pierres jetées dans le jardin de l'union conservatrice.

Mais chut, ne nous aventurons pas trop sur ce terrain, la *Gazette* ayant affirmé que, devant le petit doigt d'un homme qui représente l'Autorité civile, tout genou doit fléchir au ciel, sur la terre et dans les enfers.

Aujourd'hui, c'est la *Gazette* et le *Nouvelliste* qui se montrent des deux côtés de la barricade, sans que les autres partenaires s'en soient complètement éloignés.

L'origine du conflit ?

Un article du *Nouvelliste* sur un sujet tout à fait secondaire. Mais M. Sidler s'imagine, avec l'*atrophie du moi* qui le caractérise, qu'il est chargé, au nom du gouvernement et du parti conservateurs, de la *pure doctrine* et de ramener ceux qui lui paraissent en secouer les plumes.

Et comme ce monsieur ne pèche pas précisément du côté de la *mesure* — cette qualité précieuse qui fait que l'on ne dit que ce que l'on a à dire et qu'on le dit avec une honnête et paisible politesse — nous étions évidemment forcés de relever la grossière calomnie d'avoir traité le pays de *ramassis d'alcooliques et de joueurs.*

La conversation tend à continuer depuis, notre confrère voulant tirer, tirer, malgré sa maladresse fébrile, jusqu'à ce qu'il ait fait mouche... c'est dire que la pétarade ne s'arrêterait plus pour peu que nous nous prêtions à ce jeu.

En toute franchise, il faut donc avouer que nous donnons l'exemple de conservateurs profondément divisés.

C'est un état de faiblesse pour le parti.

Et le premier devoir des chefs est d'y remédier.

Posons, d'abord, en principe que l'entente et l'union, pour être efficaces, doivent être larges et sincères. En outre, elles doivent porter d'une part sur les idées et d'autre part sur les personnes.

L'union sur les idées par une direction ferme et nette; l'entente entre les personnes par une situation dégagée de toute ambigüité.

Ainsi, qu'on règle une bonne fois la question de l'officialité.

La *Gazette* se déclare l'organe exclusif du parti.

C'est inexact.

Des chefs autorisés nous affirmaient hier que jamais le parti conservateur cantonal n'avait pris de décision de ce genre.

Le mieux, selon notre modeste avis, serait de considérer les journaux de droite comme autant d'organes officieux. Un Comité serait chargé de rappeler aux principes le confrère qui s'en écarterait, *mais pour les principes seulement!*

Toute polémique serait, par là, évitée.

Donnons l'exemple! Oublions les questions de maison, les préférences personnelles, et montrons que, si, en temps d'élections, nous prêchons l'union, nous savons aussi la pratiquer.

Ainsi, nous redoublerons la confiance de l'opinion publique en nous.

Ch. SAINT-MAURICE.

Post-Scriptum. — La *Gazette* feint de douter de l'origine de la correspondance que nous avons publiée pour donner, aux ecclésiastiques, une leçon de charité. C'est de l'inconscience, semblable, du reste, à celle avec laquelle notre confrère accueillit, l'autre année, la protestation de tout un décanat et plus contre sa conduite à l'égard du *Nouvelliste.*

Au surplus, la *Gazette* a accusé le *Nouvelliste* d'avoir qualifié le canton de *ramassis d'alcooliques et de joueurs.*

Il faut qu'elle justifie cette assertion par la citation du numéro où elle l'a rencontrée.

Les lecteurs verront ensuite de quel côté se trouvent la colère, la haine, le jugement téméraire, le mensonge et la calomnie.

Et nous, nous verrons ensuite, également, à discuter la question de l'assistance.

Est-ce nécessaire ?

La *Gazette* elle-même avoue ingénûment que la revision de notre loi sur l'assistance s'impose.

Nous ne demandons pas plus.

ECHOS DE PARTOUT

La toux au théâtre. — Pendant une représentation du Saint James's Theatre, à Londres, vers le milieu du premier acte, un spectateur fut pris d'une quinte de toux: non pas d'une de ces toux modestes et confuses qui excitent chez autrui plus de pitié que de mauvaise humeur, mais d'une toux éclatante, agressive et presque triomphante qui couvrait la voix des acteurs. Le public fut d'abord patient; à peine si les voisins retournaient vers le soliste un visage agacé. Au bout de cinq minutes, la salle s'énerva; de toutes parts on sifflait, on criait: « A la porte ». Mais le tousseur ne voulut rien savoir; il avait payé sa place et, entre deux hoquets, il affirmait son droit d'en profiter.

Un journal a voulu connaître la valeur de ce droit; il a interviewé des impressarii. En première ligne, M. Alexander, directeur du théâtre Saint James. « Il est déplorable, a répondu celui-ci, que le seul fait d'avoir pris un billet permette à un invalide d'incommoder tout un auditoire. Personnellement, je ne pouvais rien faire; mais j'espérais que ses voisins, par douceur ou par force, le décideraient à sortir et le conduiraient à l'hôpital. D'autant que la toux, au théâtre, est éminemment contagieuse. Il suffit d'un premier tousseur pour faire tousser toute une salle. Ah! si cet homme avait eu un billet de faveur, avec quelle joie je l'aurais mis dehors! »

Un autre « manager », M. Fred Terry, s'est montré plus miséricordieux: « Pourquoi les chasser, les pauvres diables? Quand ils toussent ce n'est pas leur faute. Et si j'affichais dans mon établissement une défense de tousser, le public se vengerait en sifflant sans pitié. » M. Courineidge, directeur du Shaftesbury, va même beaucoup plus loin: « Un spectateur, dit-il, ne tousse jamais quand il s'amuse. S'il tousse, c'est que vous l'ennuyez. Alors c'est que vous êtes dans votre tort. »

Il faut ajouter que M. Courineidge a gagné, depuis trois ans, une fortune colossale en jouant « The Arcadians », opérette qui a dépassé mille représentations.

Pour voir le couronnement. — On a conté l'histoire de cet Américain qui, pour mieux voir les fêtes du Couronnement, se proposait de suivre en dirigeable le cortège royal. On a dit aussi que la police, informée de ce projet, s'était émue des dangers auxquels il pouvait exposer les souverains et le public. Le Home Secretary vient de publier une circulaire interdisant toute espèce de navigation aérienne, sous quelque forme que ce soit, pendant les journées du 22, du 23, du 29 et du 30 au-dessus de Londres, et, du 3 au 4 juillet, au-dessus de Windsor. Toute personne ayant contrevenu à cette défense sera passible d'un emprisonnement de six mois, ou d'une amende de 5,000 fr., ou des deux peines à la fois.

Une femme député.

Dernièrement débarquait à Paris, venant de Serazereux (Loir-et-Cher), une femme d'une quarantaine d'années, de mise élégante, mais dont un détail de toilette tout à fait inattendu attirait les regards ; en guise de ceinture, la voyageuse portait autour de la taille un large ruban tricolore.

Au contrôleur qui le demanda son billet, elle répondit, étonnée :

— Mais je voyage gratuitement... Vous ne voyez donc pas ?... Je suis député... »

N'en pouvant obtenir d'avantage, le contrôleur conduisit l'étrange voyageuse chez M. Dreyfus, commissaire spécial, devant qui elle renouvela et aggrava ses déclarations.

— Je suis député ; j'arrive de province pour rendre compte à mes collègues du Parlement des résultats obtenus par l'application d'une loi que j'ai fait voter il y a trois ans. Aux termes de cette loi, vous le savez, tout incendie est formellement interdit sur le territoire français, en Algérie et en Tunisie. Vous êtes au courant, sans doute ?

— Mais certainement, madame...

— Et j'irai ensuite exposer les résultats de ma mission au président de la République.

— Allons d'abord chez le président de la République, déclara le commissaire; je vous présenterai.

— C'est cela. Après, nous irons au Palais-Bourbon. »

Et sans délai, accompagnée d'un inspecteur, la pauvre folle prit le chemin de l'infirmerie spéciale du Dépôt.

Mme Vasseur — c'est le nom de la démente — est propriétaire à Serazereux. En 1908, un incendie détruisit sa maison, et depuis cette époque la pauvre femme donne des signes d'aliénation mentale.

Pensée. — N'épuisez rien, la lie se trouve au fond de toutes les coupes.

Curiosité. — Une jeune fille de la meilleure société londonienne assistait, ces jours passés, au bal traversti qu'offrait une de ses amies, et s'y fit remarquer dans une toilette chinoise, qui lui valut des félicitations unanimes. Bientôt après, des taches suspectes parurent sur le visage, et un médecin diagnostiqua la lèpre! On isola la jeune fille et on la traite aujourd'hui pour l'affreuse maladie qui commence ses ravages. Le costume chinois, revêtu par elle, était authentique, et un asiatique lépreux l'avait jadis porté.

Simple réflexion. — Bien des gens se figurent que le désordre c'est le bruit et la paix le silence.

Mot de la fin. — Ou mon fils renoncera à ce mariage insensé, déclare un père irrité, ou il se passera de ma succession.

— C'est à la femme qu'il faut dire cela, réplique un ami, et je vous garantis que le projet de mariage sera vite rompu!

Grains de bon sens

Littérature enfantine

Il s'agit de ces journaux illustrés à un ou deux sous, qui, chaque jeudi, s'offrent à la curiosité des enfants. Leur nombre s'est multiplié, et ils ont une clientèle avide et nombreuse.

Or, il est effrayant de voir quelle besogne de perversion morale et intellectuelle ne peuvent manquer d'accomplir ces journaux illustrés. Suivons l'échelle ascendante des reproches motivés qu'on peut leur faire.

Le premier reproche porte sur la « laideur grotesque des images. » Ce sont d'horribles pâtés colorés aux figures grimaçantes. C'est à croire que les auteurs prennent plaisir à profaner les traits si beaux de la physionomie humaine, et, ce qui est grave, c'est qu'ils présentent les personnes les plus respectables sous des accoutrements outrageusement ridicules. On conçoit que cette vision de la laideur tue chez l'enfant le respect, cette base de la bonne éducation, et le sentiment du beau, cette aile indispensable à l'âme qui veut s'élever.

Le deuxième reproche est contre le « style boulevardier » dont sont coutumiers ces journaux illustrés. A les lire, on ne connaît plus rien de la belle langue française et il faudrait un dictionnaire pour entendre cet ignoble argot des carrefours.

Les conséquences sont désastreuses: les enfants prennent l'habitude du langage trivial, et, comme tout se tient, avec la trivialité du langage ils ont la trivialité des pensées et avec la trivialité des pensées, la trivialité des mœurs, de telle sorte qu'à ce commerce vulgaire, ils éteignent en eux la clarté du génie français et en suppriment la haute distinction.

Nous arrivons au troisième reproche, ce sont les histoires incohérentes, stupides, invraisemblables qui constituent la manière ordinaire des journaux illustrés. Les enfants sont invités au « culte de la bêtise »; en voulez-vous un exemple ? Jean, le petit fanfaron, a été surpris dans une forêt par les voleurs: il est dépouillé de sa montre, de ses vêtements et enterré jusqu'au cou. Survient un loup qui prend la tête du petit Jean pour une borne de pierre, s'assied dessus, secoue ses puces et balance sa queue. Jean saisit la queue au passage avec les dents. La douleur fait fuir le loup qui arrache Jean de son trou et le sauve. Est-ce assez bête ? Et notez que cette histoire est de beaucoup la moins sotte. Eh bien! vraiment, n'est-ce pas dommage d'occuper de jeunes intelligences à ces niaiseries.

Mais voici un quatrième reproche qui est beaucoup plus grave encore: c'est que ces publications illustrées sont d'une « immoralité révoltante » en rendant « ridicule tout ce qui est respectable. » Les petits héros dont on fait admirer les exploits sont de vilains garnements, espiègles, menteurs, voleurs, paresseux, méchants, bref, enlaidis de tous les défauts, voire même de gros vices. Ainsi, voyez le petit Salpétrain qui fait culbuter un photographe avec son appareil ; Totar et Suzette qui vont cueillir des escargots au bois pour faire dévorer les salades d'un jardinier ; les petis Poular qui étranglent à moitié leur grand-père et inondent leur tante Gertrude. Et tout le reste à l'avenant. On va même jusqu'à salir les institutions sacrées: voici une noce qui est présentée comme une ripaille grossière, où les époux roulent sous la table. La caserne n'est pas épargnée : un gros bonhomme de colonel abuse de son autorité pour faire crever de faim ses hommes et leur chiper leurs saucisses. Ailleurs, un adjudant grincheux et sot punit injustement un soldat.

Et voilà les exemples que l'on propose à l'attention ingénue des enfants !

Il est temps que les parents se ressaisissent et n'aident plus de leur appui les publications malsaines destinées à l'enfance. Ces précautions s'imposent avec une urgence d'autant plus pressante que dorénavant les enfants s'approchent plus tôt de la Table Sainte. Il est de toute nécessité que l'on entoure les âmes des petits des soins d'une vigilance éclairée, afin de les préserver de tout vilain contact et d'en faire de dignes temples de Jésus-Christ.

LES ÉVÉNEMENTS

La pacification en Albanie

On mande d'Athènes au *Morning Post* que les Malissores, à la suite de leurs défaites répétées, ont décidé de se soumettre à la Porte.

Torgut pacha a lancé une proclamation portant une amnistie universelle sans exception à condition que tous les rebelles déposent les armes dans un délai de dix jours.

Seraient seules exceptées trente personnes dont les noms sont inconnus. On craint que si ceux-ci sont les chefs des insurgés l'effet de l'amnistie ne soit neutralisé.

Par suite des recommandations venues de certaines grandes puissances, de grandes concessions seront faites aux Albanais. Pour le moment, en tout cas, les opérations contre les Albanais sont complètement suspendues.

L'ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Constantinople a fait à Rifaat pacha, ministre des affaires étrangères, une communication amicale pour lui conseiller d'user de clémence envers les Malissores et de terminer les opérations militaires entreprises contre eux. Rifaat pacha a répondu que la Turquie était animée des meilleures intentions à l'égard des Malissores, qui doivent avoir confiance dans les sentiments paternels du gouvernement ottoman.

Suivant le correspondant du *Times* à Constantinople, l'amnistie a été accordée aux Albanais sous condition que ceux qui ont passé la frontière reviennent du Montenegro et déposent les armes dans un délai de dix jours.

* * *

Une protestation des catholiques de Lisbonne.

Les catholiques du patriarcat de Lisbonne ont tenu à accompagner l'épiscopat et tout le clergé portugais dans leur protestation et ont publié à cet effet un document remarquable qui compte déjà plusieurs milliers de signatures, malgré des difficultés de tout ordre, car le « libéral » gouvernement provisoire poursuit et saisit cette nouvelle publication avec le même acharnement que, depuis qu'il existe, il met à supprimer toute manifestation de pensée contraire à la sienne. Il n'y en a pas comme ces libres-penseurs pour assurer la liberté de pensée.

Les catholiques des autres diocèses de Portugal vont faire comme les frères de Lisbonne. D'un bout à l'autre du pays, tous tiennent à s'assembler autour de leurs évêques et curés, réalisant ainsi le beau programme de l'Encyclique du 24 mai: « Resserrer les liens de parfaite unité et d'harmonie entre les évêques d'abord, ensuite entre ceux-ci et le peuple chrétien, et aussi entre tous, pasteurs et fidèles, et le siège du bienheureux Pierre. »

* * *

Le cas de L'Espagne

L'Espagne a de plus en plus une mauvaise presse. Il y a de quoi. M. Canale-

jas foule aux pieds la parole donnée; et la *Pall Mall Gazette* fait preuve d'une grande modération, lorsqu'elle écrit que les raisons de l'Espagne manquent de force.

Au fond, M. Canalejas se conduit, dans la circonstance, exactement comme dans le cas du Concordat. Il agit unilatéralement, alors que les accords l'obligent à une entente préalable. Ce que c'est que l'habitude!

Nouvelles Etrangères

Les petits héros de Kerdonis

Une pétition circule à la Chambre pour demander au ministre des travaux publics la croix de la Légion d'honneur à Mme Matelot, veuve du du gardien du phare de Kerdonis, à la pointe de Belle-Ile, pour l'acte de courage accompli par elle et par ses deux enfants.

Un soir, tandis que son mari agonisait dans la salle basse du phare, Mme Matelot envoya ses enfants, un petit garçon et une petite fille âgés de dix et douze ans, allumer le phare: mais les petits s'aperçurent que le mécanisme du feu intermittent ne fonctionnait pas. Alors toute la nuit ils firent tourner la lanterne afin de ne pas laisser les navires sans leur vigie lumineuse.

Le «Figaro», qui a recueilli 20.000 fr. pour la veuve qui reste avec six enfants, sans ressources, a envoyé un de ses rédacteurs à Belle-Ile. Il fait le récit suivant de sa visite :

« Madame, je suis venu vous apporter les premiers secours que de généreux amis nous ont envoyés pour vous. Cette somme vous permettra... — « Ah! Monsieur, vous remercierez ces charitables personnes... »

« Aucune autre formule, pas de tremblement humilié dans la voix. Cette mère a sa fierté : elle tient absolument à ne pas trahir son émotion. Mais elle est émue, car elle entreprend aussitôt, comme pour un échange, ce récit rapide :

« C'était le mardi de Pâques. Notre fille Louise était venue passer les jours de fête avec nous. Nous voulions l'accompagner à son retour, car la route est longue jusqu'à la ville. Matelot, depuis le matin, était malade. Déjà, cet hiver, il se plaignait de ses jambes. Je le laissai au phare. Quand nous revînmes, vers midi, de loin nous entendîmes des cris terribles. Je fis courir ma fille au-devant de nous. Son père était couché. Comme il souffrait! Toute l'après-midi il s'est plaint atrocement; et puis, cela est monté vers le cœur. J'ai envoyé chercher des voisins au bourg. Je lui avais fait boire du vin chaud, sans oser me servir de la boîte de pharmacie où je ne connais rien. Enfin, je lui avais donné tout ce que je pouvais lui donner; on est si loin, ici! Et puis, ça été l'heure d'allumer la lampe. Je suis montée et quand je suis redescendue il dormait pour ainsi dire. Je pensais d'abord qu'il cédait à sa fatigue et reposait, mais j'ai bien vu aussitôt qu'il venait de mourir. »

« Alors, comme j'allais fermer ses yeux, les enfants m'ont dit : « Maman, la lanterne ne tourne pas! » Je suis remontée; mon pauvre mari n'avait pas eu le temps de serrer un écrou. Je l'ai appris le lendemain. Le feu ne tournait pas. J'ai dit aux enfants de pousser la roue doucement... Ils ont eu bien du mal cette nuit. Ils voulaient redescendre... J'ai dû remonter souvent, au début; puis ils ont été très courageux... »

« Lentement, la main droite se détache du corps et s'étend avec une puissance lente sur l'épaule du petit garçon vêtu du grand tablier noir. Le petit garçon me regarde et regarde sa mère : malgré la récompense de ce geste, il sait qu'il n'est pas convenable de parler, qu'il y a une discipline dans la politesse comme dans le travail... »

Pie X et le mouvement catholique social. — On se souvient de la décision prise par le Saint-Siège, interdisant aux ecclésiastiques de prendre part à l'administration d'institutions économiques. Cette décision devait être applicable aux œuvres ayant un caractère social, aussi bien qu'à celles de simple spéculation, l'organisation des caisses rurales italiennes, administrées presque partout par des curés de campagne, se trouvait menacée.

Il aurait été difficile, en effet, de remplacer les ecclésiastiques par des personnes capables d'un dévouement égal et inspirant en même temps cette confiance, qui a permis aux 3.000 caisses rurales italiennes de faire des spéculations de crédit à un intérêt minime en faveur des petits agriculteurs.

Ce danger fut exposé au Souverain Pontife dans un mémorandum, que la Fédération nationale des caisses rurales lui adressa. Après avoir étudié le cas' Pie X vient de confier aux évêques la faculté de permettre aux ecclésiastiques, s'occupant d'œuvres économiques sociales, de garder leurs fonctions, si la chose est inévitable pour la vie et la prospérité de ces institutions.

On croit qu'une disposition semblable sera communiquée aux évêques de la Belgique et de l'Allemagne, où les œuvres économiques sociales, administrées par les ecclésiastiques, sont nombreuses et importantes.

L'occupation de Méknès au Maroc. — On mande de Meknès, en date du 9 :

Le général Moinier et son état-major ont visité jeudi la ville afin de déterminer les lieux de campement des troupes qui y tiendront garnison désormais.

Le général Moinier a parcouru les principales rues de la ville, extrêmement curieuses, où se trouvent des monuments aux dimensions extraordinaires, aux portes grandioses, aux parois recouvertes de curieuses et riches mosaïques, révélant malgré leur état de vétusté profonde, ce que fut cette capitale au temps de sa splendeur.

Dans la mehalla, les généraux Moinier et Dalbiez furent acclamés par la foule ; les femmes poussaient des youyoux stridents. Ces gens qui vécurent plusieurs mois, menacés de pillage par les hordes des Berabers, qui avaient déjà razzié, le 4 avril, le quartier de Bezazin, sorte de place encadrée par 400 échoppes, où les juifs fabriquent des bijoux en argenterie, manifestaient ainsi leur joie de leur délivrance.

Mouley Zin est depuis jeudi au camp français. Sa tente, surmontée d'une boule argentée, se dresse à côté de celle du général Moinier. Une garde d'honneur a été fournie tant pour s'assurer de sa personne que pour garantir sa sécurité. Il sera remis à Moulay-Hafid qui prendra l'engagement de lui assurer un traitement honorable et de se réconcilier avec lui.

La neige et la grêle à Nice. — Un orage d'une violence extraordinaire s'est déchaîné dans la vallée de la Tinée et dans la haute région des Alpes-Maritimes, provoquant, en quelques instants, d'énormes dégâts. Une pluie torrenntielle, mêlée de grêlons, est tombée pendant plusieurs heures avec une force inouïe, tandis que le vent soufflait avec rage. En beaucoup d'endroits, les arbres ont été dépouillés de leurs branches. Sur d'autres points, ils ont été totalement déracinés. Des éboulements nombreux se sont produits. La route entre Isola et Saint-Sauveur, notamment est coupée en dix endroits. Les communications dans la haute Tinée sont interrompues.

La grêle a causé dans toute la région des ravages considérables. On signale que le mauvais temps qui règne dans les Alpes-Maritimes s'est également fait sentir avec vigueur dans la partie comprise entre Entraunes et Colmars (Basses-Alpes), et dans la haute vallée de Verdon.

Une avalanche de neige est tombée sur la route du col des Champs, obstruant les communications entre Entraunes et Colmars.

A l'Académie française. — C'est jeudi que le général Langlois a prononcé son discours de réception à l'Académie française.

M. Emile Faguet lui a répondu. L'assistance était très brillante. Les deux discours furent très applaudis.

Élections autrichiennes. — Les résultats connus des élections autrichiennes ne permettent pas encore de préciser la situation ; on prévoit un léger affaiblissement des forces socialistes.

Grosses tempêtes. — De l'étranger, on signale de grosses tempêtes. A Trieste, on a retiré de la mer plus de 20 cadavres.

D'après les rapports de témoins oculaires de Santa Croco, 40 pêcheurs étaient en mer pendant l'orage et on craint qu'ils n'aient péri.

— Pendant que la musique jouait sur la place St-Marc à Venise, la rafale fit tomber une partie du nouveau portail du Campanile.

A Naples, les quartiers inférieurs sont inondés et le service des tramways suspendu.

Nouvelles Suisses

La motion Hirter

Nous lisons dans le *Journal de Genève:*

Elle a vécu ce que vivent les roses, l'espace d'un matin.

C'est un fait inusité que le Conseil national refuse de prendre en considération une motion proposée par un membre influent de la majorité et approuvée par le Conseil fédéral: il est si peu compromettant de renvoyer, au gouvernement, l'examen d'une question qui pourra dormir quelques mois, du sommeil du juste, dans les cartons administratifs, avant de revenir, pour solution définitive, devant le Parlement! Et cependant le Conseil national, après une longue discussion, a repoussé, à quelques voix de majorité, la motion Hirter, ainsi conçue:

Le Conseil fédéral est invité à examiner de quelle façon la question du timbre sur les effets de change peut être réglée de façon uniforme pour tous les cantons, et à présenter un rapport à ce sujet.

M. Comtesse a eu beau promettre, aux représentants du peuple, que le Conseil fédéral s'occuperait de la question avec une sage lenteur, le Conseil national n'a rien voulu entendre et s'est prononcé négativement.

Les auteurs de la motion — car M. Hirter n'avait pas été seul à la signer — estimaient que la bigarrure actuelle des mesures cantonales concernant le timbre sur les effets de change avait de multiples inconvénients: tandis que Zurich et Bâle, dans le désir de développer le mouvement des échanges, l'ont supprimé, d'autres cantons l'ont conservé, à des taux très variés, de telle sorte que certains effets de change ne paient, en Suisse, aucun droit de timbre, tandis que d'autres le paient à triple: au lieu de leur création, à l'endroit où ils sont endossés, et au lieu du paiement. Il existe donc une inégalité choquante, et c'est pour y remédier que M. Hirter, généralement très écouté en matière financière, et plusieurs de ses collègues — parmi lesquels M. Ador — avaient signé la motion tendant à l'unification en matière de droit de timbre sur les effets de change.

Le texte primitif de la proposition laissait prévoir l'institution d'un droit de timbre uniforme pour tous les cantons; mais il se heurtait à l'opposition des cantons de Zurich et de Bâle, dont MM. Alfred Frey et Speiser se sont faits les défenseurs, et qui se trouvent heureux sans droit de timbre. La version définitive de la motion Hirter, tenant compte de cette objection, était plus élastique: elle prévoyait que le problème serait résolu de façon uniforme, sans indiquer si cette uniformité résiderait dans l'institution ou dans la suppression du droit de timbre.

Cette modification de la dernière heure n'a pas désarmé les adversaires zuricois et bâlois de la motion, et lui en a créé de nouveaux: ceux qui craignent que, par la suppression éventuelle de ce droit de timbre, leurs fisces cantonaux ne soient privés d'une source de revenus appréciable. Comme, à ces critiques, s'ajoutaient encore de nombreux obstacles d'ordre pratique, la motion Hirter a eu les honneurs d'un enterrement de première classe.

La nouvelle munition.

Par 108 voix contre 12, le Conseil national a décidé d'entrer en matière, et, par 97 voix contre 7, il a adopté, mercredi, le projet d'arrêté fédéral sur le réarmement des troupes portant fusil. Le Conseil des Etats ayant pris une résolution identique le 4 avril dernier, et l'article 5 prévoyant que l'arrêté, n'étant pas d'une portée générale, entre immédiatement en vigueur, on peut considérer la victoire de la nouvelle cartouche sur l'ancienne comme définitive.

Accidents dans le canton de Vaud.

Mercredi soir, un incendie sans gravité a éclaté aux Monts de Pully et a été suivi d'un triste accident. La pompe des Monts rentrait vers 9 heures, lorsqu'un enfant, nommé Cyprien Bianchy, âgé de 14 ans, fut pris sous le véhicule qu'il aidait à conduire au moyen d'une corde. Les roues lui passèrent au travers du corps, et l'enfant succomba peu après au domicile de ses parents, à la Farquaz, où il avait été transporté.

Mercredi encore, pendant un orage qui a éclaté dans la contrée, la foudre est tombée sur un sapin du pâturage du Suchet; trois génisses qui s'y abritaient ont été tuées. Heureusement pour les propriétaires que ce bétail est assuré.

— Un gros bâtiment en construction, comprenant logements, grange, écurie, appartenant à M. Jules Wulliens, à St-Cierges, s'est effondré, mercredi matin, à 11 h. 30, alors qu'il était à moitié couvert. Chose étonnante, personne n'a été blessé, ni tué, bien qu'une vingtaine de personnes, hommes et enfants fussent occupés à lever les tuiles. La catastrophe serait due à la faiblesse d'un pilier en briques.

Recours Naine.

Le tribunal fédéral a déclaré fondé par 4 voix contre 3 le recours interjeté par M. Naine contre la décision du tribunal cantonal vaudois qui lui avait refusé l'admission au barreau.

M. Clausen a voté pour le recours.

Nouvelles Locales

L'Affaire Tornay. — La *Gazette* triomphe du fait que la commune de Martigny-Bourg et son Comité de bienfaisance auraient rempli tout leur devoir à l'égard de Tornay, selon la déclaration du *Confédéré*.

Et puis?

Pour délimiter cette question du devoir, il convient d'abord de connaître la commune d'origine de Tornay.

Or, nous ne croyons pas que ce soit Martigny-Bourg.

La bombe de Sion devant le Tribunal fédéral.

On se souvient que le 7 octobre 1908, un citoyen de Bienne, M. Gindraux, perdait à Sion la main gauche, par suite de l'explosion d'une bombe, trouvée dans un compartiment de troisième classe des C. F. F. M. Gindraux avait aperçu l'engin sous une banquette; comme la mèche était allumée, et pour éviter une catastrophe, il saisit l'objet pour le je-

---

66 FEUILLETON DU NOUVELLISTE

GRANDEUR ET DÉCADENCE

Julia ne put résister à ce muet appel; son cœur retrouvait toute son énergie devant cette prière d'un être encore plus faible qu'elle et qui implorait sa protection; elle se dirigea vers l'enfant, et s'adressant à la mère, elle lui dit avec douceur:

Madame, vous plaira-t-il de laisser votre petit garçon venir avec moi? je le garderai pendant que vous continuerez votre lecture.

Cette femme avait été honnête dans sa jeunesse, et la voix harmonieuse qui résonnait à son oreille tomba sur elle comme un parfum au milieu de cette atmosphère infecte; elle fixa de nouveau les yeux sur la jeune fille et parut aussi étonnée de son courage que de sa gracieuse beauté.

Julia soutint ce regard sans s'émouvoir, et l'enfant saisit vivement sa robe comme pour l'empêcher de s'éloigner.

Pourquoi êtes-vous en prison? lui demanda rudement la jeune femme.

— Je ne sais pas.

— La bone farce! vous savez bien ce que vous avez fait.

— Je n'ai rien fait.

— Rien! voilà qui est charmant; ah! vous connaissez déjà les ficelles et vous répondez comme les autres. Moi, je ne suis pas comme ça; j'ai toujours le courage d'avouer ce que j'ai le courage de faire; croyez-moi, dites la vérité, et nargue le vieux pasteur. C'est un de mes amis, sans aucun doute; aussi rien ne m'amuse comme de le mettre hors de lui de temps en temps avec le récit d'une aventure; mais elles sont toutes de même, innocentes comme l'agneau qui vient de naître.

— Voulez-vous que l'enfant vienne avec moi? reprit Julia en tâchant de sourire; la chaleur lui fait mal, le voilà tout en eau, je vous assure qu'il souffre.

— Pas maintenant; je le rendrai bien assez mauvais sans que les autres s'en mêlent; je ne veux pas qu'il aille courir avec les prisonnières.

— Etes-vous réellement sa mère?

— Eh bien! oui, je suis sa mère; qu'avez-vous à dire à cela?

— Rien; seulement j'aurais cru alors que vous eussiez été effrayée de le voir dans cette prison.

— Et votre mère, à vous, elle n'a donc pas peur de vous y voir?

— Je n'ai pas de mère, répondit Julia d'une voix si triste qu'elle toucha cette nature impressionnable.

— Eh bien! tant mieux, répliqua la jeune femme après quelques instants de silence; elle ne vous suivra pas jusqu'à la porte de cette geôle avec sa figure pâle et désolée; elle ne se laissera pas mourir de faim pour vous racheter du vice, et inutilement encore; car on n'en sort plus une fois qu'on y est tombée; vous ne la verrez pas clouer entre quatre planches de sapin et jeter au champ du Potier, en sentant là, au fond de vos entrailles, que c'est vous qui l'y avez envoyée après mille tortures sans nom. Remerciez Dieu, si vous croyez en lui, remerciez-le de vous avoir repris votre mère, et c'est moi qui vous le dis, pauvre jeune créature.

Elle s'était levée; ses traits imposants exprimaient une émotion profonde, ses yeux noirs s'emplissaient de larmes qui en augmentaient l'éclat passionné; ses membres tremblaient violemment: elle se tut, retomba sur son siège et se mit à sangloter en couvrant son visage de ses mains.

L'enfant l'avait regardée avec stupeur, ne comprenant rien à ses paroles; puis, quand il l'avait vue pleurer, ses petites lèvres s'étaient crispées, sa poitrine s'était oppressée, des larmes avaient tremblé dans ses yeux, et, montant sur les barreaux du tabouret où sa mère était assise, il l'avait embrassée sans rien dire. Ce baiser d'ange tomba sur son front brûlant comme une goutte de rosée; elle prit l'enfant dans ses bras:

Voyez, fit-elle d'une voix déchirante, il a une mère, lui; mais regardez-la cette mère, et dites si vous regrettez encore la vôtre.

— Mais j'ai un grand-père, une grand'mère qui m'aiment comme vous aimez votre propre enfant.

— Où sont-ils?

— Mon grand-père est ici, dans cette prison.

— Et qu'a-t-il fait pour cela?

— Ils l'ont accusé d'assassinat.

La jeune femme pâlit à ce mot auquel sa légèreté ne s'attendait pas, et ce fut à voix basse qu'elle dit à Julia:

Mais vous, ils ne vous accusent pas?

— Non, dit la jeune fille avec simplicité, je ne suis que témoin dans cette affaire.

Mille imprécations échappèrent à cette femme contre une loi monstrueuse qui la révoltait, malgré la dégradation où elle était tombée.

Ainsi vous n'avez rien fait et l'on vous met ici? dit-elle à Julia. Un beau pays, par ma foi, où, sous prétexte de rendre la justice, on envoie de pauvres jeunes filles innocentes apprendre à vivre avec des femmes comme nous. Cela me brûle le cœur de vous voir dans cette prison; c'est une honte, c'est un crime; mais je vous protégerai, moi. Il y a encore du bon dans cette misérable que vous voyez; prenez l'enfant avec vous, ne parlez pas à d'autres, restez dans votre cellule, on ne vous y tourmentera pas; la surveillante viendra et vous servira de mère; c'est une brave femme et bien chrétienne; je crois à cela, moi, si je ne l'avoue pas à tout le monde.

— Quand viendra-t-elle? demanda Julia, qui commençait à espérer.

— Demain matin, peut-être avant, je ne puis pas dire au juste; mais venez dans ma cellule, vous n'en avez pas encore, et voilà toutes ces créatures qui reviennent de ce côté.

Julia saisit l'enfant et se précipita sur les pas de sa protectrice; la foule, amusée de la terreur qu'elle inspirait à la jeune fille, voulut pénétrer avec elle dans la cellule; mais la grille en fut fermée aussitôt avec

ter sur la voie; mais c'était trop tard, la bombe fit explosion et M. Gindraux perdit la main gauche. Il intenta un procès en dommages-intérêts aux C. F. F.; mais le tribunal cantonal bernois estima que les C. F. F. n'étaient pas responsables de l'accident, celui-ci ayant été causé, non pas par un employé de la ligne, mais par un inconnu. Le Tribunal fédéral, devant lequel fut portée l'instance, vient de confirmer ce jugement.

Chronique de Martigny

(Corresp. part.)

L'un des prêtres de la grande paroisse, M. le Chanoine Hubert, dont le zèle et le dévouement sont au-dessus de nos modestes éloges, vient de nous quitter pour remplir le poste de vicaire d'Orsières, sa commune natale. Il y fera beaucoup de bien, c'est ce qui nous console un peu de son départ tout à fait inattendu. Nos meilleurs vœux l'accompagnent là-haut. Ce qui nous console aussi, c'est le choix de son successeur: M. le chanoine Duc, ancien directeur d'Ecône et ancien vicaire de Genève. Ce chanoine du Grand-St-Bernard, auteur d'un manuel d'arboriculture, un vicaire qui possède plusieurs langues, entre autres l'anglais, et qui, si je suis bien renseigné, a suivi les cours de l'Université de Fribourg sera, à n'en pas douter, le vrai homme à la vraie place.

La VIIme fête cantonale de la Croix d'Or et du Réveil, le 11 juin, a merveilleusement réussi. Le pittoresque cortège fut ravissant, comme aussi les deux pièces antialcooliques jouées à l'Hôtel-de-Ville par le Réveil de Martigny et les abstinents de Vex. — La maison Hinderer, à Yverdon, avait voulu profiter de l'occasion pour faire une dégustation de son thé tout nouveau jeu, la « fleur de thé ». Il me fut donné d'en savourer un verre avec quelques invités et j'en ai encore l'eau à la bouche.

Puisque je parle de représentations théâtrales, disons que la fièvre scénique qui sévit ici à l'état endémique en mai, juin et juillet, nous a valu jeudi, le 15, et nous vaudra encore dimanche le 18, en matinée, deux bonnes heures de sain délassement avec l'opérette *Vers le bonheur* et l'amusante saynète *la Reine des Muettes* jouées par l'Ecole libre des Demoiselles Vouilloz. La première dont l'affabulation est un peu invraisemblable, a cependant été donnée avec brio et d'une façon artistique. La diction est bonne, les rôles bien tenus. La comédie est franchement amusante et donnée avec une verve extraordinaire qui fait rire aux larmes. Les jeunes actrices méritent toutes de sincères éloges ainsi que leurs directrices. On sait, bien au-delà de Martigny, combien cet institut est admirablement organisé et les nombreux services qu'il a rendus au pays.

J. R.

Archéologie

Nouvelles découvertes aux fouilles de St-Maurice

On veut m'accuser d'avoir manqué de politesse, d'avoir, avec ma chronique, conduit le public qui demandait des explications sur les nouvelles découvertes, jusque sur la grand'rue de St-Maurice et de l'y avoir laissé. On voudra m'accorder un peu d'indulgence, et je reprends ma chronique.

La fouille pour les nouveaux égoûts coupe la Place-du-parvis, sur une ligne parallèle à l'Hôtel-de-Ville, de la grand' rue, à l'atelier Dirac et à la maison Sarrasin. Ce sont les découvertes de ce trajet que je vais décrire.

Les premiers jours de mai, en face de l'Hôtel-de-Ville, on trouve trois tombeaux; l'un était un *locus bisomus*, un tombeau à deux places partagées par une légère maçonnerie. Ces tombeaux situés à 0 m. 90 au-dessous du sol étaient faits de grandes briques romaines à rebords. Une tête de ces squelettes présentait une spécialité au point de vue physiologique. Les dents étaient admirables de conservation, mais les deux canines avaient poussé avec une telle vigueur qu'elles avaient perforé le maxillaire supérieur et étaient montées extérieurement d'une fois leur longueur.

Les tuiles ont été recueillies avec celles des découvertes antérieures pour reconstituer, près de la crypte de l'*arcosolium* aux fouilles de l'Abbaye, un spécimen de toit romain avec grandes tuiles à rebords.

Sur le même emplacement, devant l'Hôtel-de-Ville, j'ai recueilli une partie d'un plat romain d'une terre rouge excessivement fine et portant des dessins entaillés d'une délicieuse exécution.

La fouille, large, s'avance à l'ouest; et voici un tombeau contenant un squelette en parfait état de conservation. Ce n'est plus la brique romaine qui est employée. Le tombeau qui mesure à l'intérieur 2 m. de long, est construit en maçonnerie décrivant la forme du corps humain qui y était déposé sans bière, revêtu d'un simple linceul. L'intérieur était fait de mortier ou de stuc peint en rouge. C'est le procédé de l'intérieur de tous les anciens tombeaux de St-Maurice, lorsque l'on n'a pas un sarcophage ou une construction avec des briques romaines à rebords.

Il y a eu là, deux époques de sépultures, les restes d'un premier squelette ont été repoussés vers la tête du tombeau. Un mur de 1 m. 30 d'épaisseur et dont le mortier est pétrifié, coupe la fouille en diagonale. Et avec le tombeau que je viens de décrire, deux autres tombeaux de même genre, ont été trouvés près de ce mur, un peu en contrebas, à 1 m. 30 et 1 m. 50 au-dessous du pavé de la rue. Mais voici qu'au-dessous de ces tombeaux, démolis après photographie, les ouvriers mettent au jour, à 2 m. au-dessous de la rue, de la Place-du-parvis, un pavé romain en parfait état de conservation.

La surface est d'un beau rouge fait d'un mortier de briques finement broyées; le pavé est fait d'un mortier pétrifié composé de chaux et de sable soigneusement lavé. Il a fallu briser ce pavé à grands coups de massette. Au-dessous du pavé, on découvrit une abondante fontaine d'eau limpide.

Nous avançons encore en remontant la Place-du-parvis, et nous voici, dans la fouille, en présence d'un mur romain, probablement un mur de refend. Ce mur, en petit appareil d'une belle régularité, est à 1 m. 60 au-dessous de la rue; il a 0 m. 43 d'épaisseur. Sur la hauteur, il est comme les murs de la belle époque romaine, partagé par une ligne horizontale de briques.

Un tombeau encore en tuiles romaines vers l'atelier de M. H. Dirac; et c'est à peu près tout ce que les fouilles ont révélé jusqu'au contour à angle sur la rue qui longe l'église de l'Abbaye.

Quels étaient ces tombeaux sous une rue, sous une place publique, que de longs siècles n'ont pas connue autrement?

D'autre part, ces tombeaux avec les pieds toujours tournés vers l'Orient, nous démontrent, comme je l'ai expliqué ailleurs, des sépultures chrétiennes.

Je crois qu'il faut remonter à la grande institution du roi burgonde. S. Sigismond, en 515. Les habitants de St-Maurice, chargés des indemnités royales, s'en allèrent habiter le bourg du *castrum Tauredunense*, Epinassey, qui, placé sur la voie romaine, fut plus tard détruit avec ses églises et son Fort, par l'épouvantable catastrophe du *Tauredunum*. Les moines qui, divisés en cinq chœurs, chantaient le jour et la nuit dans la basilique des Martyrs, occupaient seuls St-Maurice. Des cloîtres devaient occuper la Place-du-parvis, en ligne droite de l'entrée de la basilique à l'église ou chapelle de Ste-Marie-sous-le-Bourg, ne laissant, sous une ou deux arcades plus larges, que la place pour la voie romaine. Et chacun de ces cinq groupes des nombreux moines venus des diverses parties de la Gaule, devait avoir des caveaux pour les sépultures.

C'est, il me semble, l'explication la plus probable que l'on puisse donner à ce mélange étrange de la vie romaine et de la mort chrétienne sous cette place pleine d'un glorieux passé.

Chanoine P. BOURBAN.

Bouillie Cuprosa.

La société Cuprosa nous demande de signaler aux intéressés que le mode d'emploi indiqué à la page 6 de la brochure distribuée par cette société peut prêter à confusion.

Les indications données doivent être comprises comme suit:

Pour un pulvérisateur de 15 litres il faut employer 4 décilitres de bouillie concentrée.

Pour obtenir 150 litres de liquide cuprique on emploiera par conséquent 4 litres de bouillie concentrée.

Le régime en été.

Que doit-on manger? Que faut-il boire en été? Quelle hygiène alimentaire est la plus indiquée?

L'un des meilleurs hygiénistes, le docteur Marcel Labbé, médecin des hôpitaux de Paris, a répondu de la façon suivante à un journaliste:

Ce qu'il faut manger? nous dit le savant. Il faut d'abord manger moins qu'en hiver. Nous dépensons moins de force lorsqu'il fait chaud; — il faut donc moins s'alimenter.

Moins de viande, moins de substances albuminoïdes.

Comme les légumes et les fruits abondent en été, et qu'ils sont frais, on peut en faire une grande consommation.

Les légumes et les fruits tiennent d'ailleurs de la place et nourrissent moins que la viande. C'est ce qu'il faut en été.

Pour la boisson, boire entre les repas.

Les boissons glacées ne sont point recommandées. Elles ne désaltèrent pas; elles peuvent provoquer des diarrhées ou des entérites.

Point d'alcool ou fort peu: c'est aux boissons alcooliques que l'on doit en effet le plus grand nombre de congestions cérébrales qui surviennent en été.

Les boissons les plus hygiéniques, pendant les chaleurs, sont les infusions: infusions d'écorce d'orange, infusions de citron, de thé, de camomille, de maté, de menthe et autres infusions rafraîchissantes.

Un conseil d'été, qui vaut autant, sinon plus, que ceux que je viens de donner, conclut le docteur Marcel Labbé, est celui de prendre fréquemment des bains pour faire disparaître de la surface du corps les matières qui y sont conduites par la transpiration et qui font que tant de personnes sentent mauvais.

Décisions du Conseil d'État

Pour Albinen.

Ensuite du rapport du Département de l'Intérieur, sur l'état dans lequel se trouve l'église d'Albinen, le Conseil d'Etat décide d'inviter le conseil communal à entreprendre, dans le délai d'un mois, les réparations signalées dans le rapport des experts, faute de quoi l'accès à l'église sera interdit au public.

Débitants de sel.

Sont nommés débitants de sels:

1. à Grimentz, Vianin Isidore, négociant;

2. à Bruson, Gard Joseph.

— Il est créé un second débit de sels à Finhaut, et Lugon-Moulin Auguste, négociant, en est nommé débitant.

Pour Saas-Almagel.

Il est accordé à M. Camille Anthamatten un droit d'enseigne pour son établissement à Saas Almagel sous le nom de « Pension-Restaurant Monte Moro ».

Taxes industrielles.

La commission cantonale des taxes industrielles est confirmée pour l'année courante.

Receveur de district.

M. Imseng Clément, à Saas Fée, est nommé receveur du district de Viège.

Subventions.

Il est alloué des subventions de 10 à 15 % à 34 projets de travaux d'amélioration d'alpages.

Règlement.

Est approuvé le règlement concernant l'examen d'aptitudes ménagères.

Cahiers des charges.

Sont approuvés:

1. le cahier des charges pour la fourniture de l'habillement aux recrues pour 1912;

2. le cahier des charges pour la fourniture de la coiffure et de l'équipement aux recrues pour 1912.

Gazette de la Campagne

Notre basse-cour en Juin

En ce mois on doit surveiller les dindonneaux qui passent le rouge. C'est aussi l'époque où l'on doit séparer les coquelets des poulettes.

Au poulailler il faut garnir les pondoirs de paille fraîche.

L'alimentation des volailles doit être aussi variée qu'abondante. Les meilleures graines sont le blé, l'avoine, le sarrasin, le maïs, l'orge, le millet et les criblures de riz. Il est avantageux de les mélanger et de les donner cuits, sauf aux trop jeunes volailles au moins de temps en temps. Quant au seigle, il vaut mieux s'en abstenir. A ces grains on ajoute de la verdure et des légumeuses, des aliments animalisés (sang, viande boucanée, etc.) et des résidus industriels (drèches tourteaux.)

Il faut distribuer la ration des poulettes avec soin et régularité, plutôt en deux ou trois fois qu'en une seule, à heures fixes. Si l'on donne des patées, on doit les servir dans des augettes spéciales ou dans des plats creux, à fond épais et à bords droits pour éviter qu'ils ne soient renversés. La verdure sera suspendue au grillage, à hauteur du bec, pour éviter le gaspillage. Les abreuvoirs siphoïdes en métal sont très pratiques parce que l'eau y est constamment propre; on doit la renouveler tous les jours en été, tous les deux jours en hiver.

Les meilleures poules pondeuses sont la Houdan, la Crève-Cœur, la Flèchoise, la race du Mans, la Faverolle, la Mantes, la Daking, le Coucou de Rennes, la Minorque et la Brakel. Pour l'engraissement, les meilleures races sont la Faverolle, l'Orpington noir, la Brakel et les Coucous.

Dans la seconde quinzaine du mois, on mêle aux aliments des canetons un peu de soufre pour accélérer leur croissance; les préserver de la rosée qui cause la maladie dite « crampe ». Quand leurs ailes se croiseront sur le dos, on pourra les engraisser avant de les vendre.

On distribue aux lapins de la chicorée sauvage et l'on nettoie les clapiers sans déranger les nids des mères.

AU RUCHER, on surveille l'essaimage. On réunit les ruches faibles pour avoir des colonies moyennes. On enlève des ruches les rayons remplis de miel, mais on attend que ces rayons soient recouverts de cire.

Bulletin officiel. — Nos abonnés qui ne le recevraient pas régulièrement ou le recevraient incomplet sont priés d'adresser leurs réclamations directement à « l'Administration du Nouvelliste » à St-Maurice.

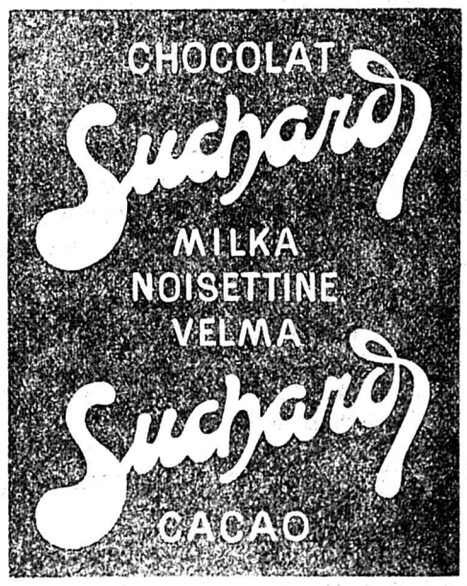

M. et Mme Louis TROSSET et famille, remercient bien sincèrement les personnes qui ont pris part au deuil qui vient de les frapper.

289

EMPLATRE AMÉRICAIN ROCCO

Remède éprouvé (la perfection du genre) contre les Rhumatismes, Lumbagos, Maux de reins, Sciatiques, Douleurs et Catarrhes de poitrine.

Préparé et perfectionné selon les découvertes les plus récentes de l'art, et muni d'une doublure de flanelle qui en augmente encore l'efficacité.

Exiger le nom de **Rocco.**

Dans les pharmacies à fr. 1.25.

H 7460 Q 1427

LE COLLIER PENDENTIF (Nouveauté ravissante) est la parure préférée. Demandez notre nouveau catalogue pour 1911 envoyé gratuitement, contenant env. 1500 dessins phot. de montres, articles en or et en argent grantis. H 5670 Lz 1127

E. LEICHT-MAYER et Cie, LUCERNE, KURPLATZ No

---

violence, et, faisant un geste impérieux:

Je voudrais bien savoir, dit la jeune femme avec hauteur, qui serait assez hardi pour oser approcher; ceci est mon domaine et je saurai bien le défendre; je suis venue assez souvent ici pour y connaître mes droits. Arrière donc, misérables! souvenez-vous de ce que je vous dis, et pas de cris ni d'insultes.

Chaque instant augmentait l'influence que la douceur de Julia produisait sur cette femme emportée.

Comme on vous aime tout de suite! dit-elle en commençant à démêler ses cheveux, dont le désordre semblait la faire rougir en présence de cette jeune fille si réservée et d'une si bonne tenue. Quand j'étais enfant, il y avait, près de la maison que nous habitions alors, un champ plein d'églantines, et c'est étrange, ces roses, auxquelles je n'avais pas songé depuis dix ans, me sont revenues à l'esprit en vous voyant tout à l'heure; il me semblait que j'aurais pu les cueillir en étendant la main.

Julia regardait l'enfant, dont les paupières appesanties se fermaient peu à peu comme les pétales d'une fleur qui se replient au soir:

Il dort, dit-elle en écartant ses cheveux encore humides; voyez comme il sourit doucement.

— Il ne s'est jamais endormi sur ma poitrine, répondit la mère avec tristesse; et comment le pourrait-il? mon cœur bat quelquefois avec tant de force que j'en suis effrayée moi-même. Je ne sais pas s'il y a des fleurs sur les volcans; mais s'il en existe, pourquoi mon enfant ne reposerait-il pas dans mes bras?

— Mon grand-père m'a dit que les fleurs poussaient autour des volcans, mais non pas où le feu pouvait les atteindre; une fois touchées par la flamme, elles périssent sans retour.

— Et je brûle tout ce qui m'approche, dit la jeune femme avec une douceur d'autant plus touchante qu'elle ne lui était pas ordinaire; est-ce là ce que vous voulez dire?

— Le pauvre enfant tremblait quand vous étiez fâchée; mais il est venu vous embrasser quand vous avez pleuré, dit Julia en regardant sa compagne.

— Eh bien! tant mieux si je l'effraye, reprit la mère essayant de secouer l'influence qui la dominait malgré elle; nous aimons qui se fait craindre; au moins c'est ma nature, ce sera celle de mon fils.

— Avez-vous jamais eu peur de quelqu'un? lui dit Julia.

— Ai-je jamais aimé? répondit la malheureuse d'une voix profonde, qui semblait sortir d'un cœur où elle était ensevelie depuis longtemps.

— Oh! oui, répliqua la jeune fille, vous aimez votre enfant.

La pauvre femme regarda longtemps cette figure innocente: l'ombre d'une pensée pleine de trouble flottait sur son visage; quelques mots passionnés, quelques expressions amères et douloureuses vinrent trembler sur ses lèvres, et, tombant tout à coup sur le lit, elle s'écria les mains jointes: « Oh! mon Dieu, suis-je donc perdue à jamais, et ne retrouverai-je plus rien de la vertu de cette jeune fille? »

CHAPITRE XXII.

Les trois vieilles femmes.

Voyez, madame, les plus belles betteraves, les meilleurs épinards; du céléri digne d'un alderman; je viens d'en vendre cinq bottes pour le grand souper de l'hôtel de ville; regardez-le, blanc comme neige, tendre comme rosée. Prenez-vous de ces pommes de terre?... Non?... Mais certainement des airelles?

Ainsi notre ancienne connaissance, la bonne Mme Gray, vantay sa marchandise le lendemain du jour où la pauvre Julia avait été mise en prison. Affairée comme une abeille et toujours de bonne humeur, elle était ce matin-là plus joyeuse encore, et les dernières paroles que nous venons de citer s'adressaient à une femme âgée, vêtue de noir, qui faisait ses provisions à l'étal de la revendeuse.

De ces airelles, et combien en mettrai-je? Vous n'avez jamais vu leurs pareilles, grosses comme des cerises et d'un goût délicieux.

— Oui, elles sont fort belles; j'en prendrai une mesure que je vous prierai d'envelopper soigneusement, car c'est pour une malade.

Mme Gray chercha du papier: mais elle n'en avait plus et ne trouva que le journal du matin, qu'elle lisait ordinairement entre deux ventes et que les affaires nombreuses de la matinée ne lui avaient pas encore permis de parcourir. Au moment où elle se disposait à en déchirer la quatrième page, ses yeux tombèrent sur quelques mots dont elle parut vivement frappée; ses joues pâlirent et son double menton s'agita sous l'impression d'un sentiment pénible.

Vous m'oubliez, dit au bout de quelques instants la vieille dame qui attendait les airelles et que surprenait vivement l'émotion de la revendeuse.

(A suivre).

LISEZ CES PRIX

CHAUSSURES EN COULEUR

17 à 21	22 à 25	26 à 29	30 à 35	36 à 39
2.90	3.80	6.90	7.90	9.50
Bottine, lacets	Bottine, lacets	Bottine, lacets	Bottine, lacets	Bottine, lacets

Les mêmes séries en bottines à boutons, 50 cent. plus cher par paire.

DUPUIS Frères & Cie MARTIGNY

Demandez le nouveau catalogue illustré

Fabrique de Meubles!

Favre frères & Cie

Martigny-Ville

Chambres complètes de tous styles, riches et ordinaires.

Grand assortiment de *Meubles courants et fantaisie.*

Même maison : *Grands Magasins, avenue de la Gare Tapis, descentes, rideaux, linoleums, plumes, duvets, malles, articles de voyages. etc.*

La maison garantit à **qualité égale** des *prix les plus avantageux* que ceux des maisons étrangères aux réclames abracadabrantes ! !

Actuellement un lot de meubles en solde au prix de revient.

Se recommandent comme par le passé à leur nombreuse et fidèle clientèle ainsi qu'à tous ceux qui voudront bien leur accorder confiance. 1250

Maison de gros et détail. — H 33278 L

Fabrique de produits alimentaires pour basse-cour

VICTOR VERNIER

DRIZE-GENÈVE — Téléph, Genève 59-78

Gramino-Fibrine

Nourriture la plus économique et la plus favorable à l'élevage et à la ponte

Dépense UN CENTIME par jour -- et par poule -- 100 kg. **26** fr. 50 kg. **13** fr.**50** 25 kg. **7** fr.

franco toutes gares de la Suisse romande et des zones franches.

Dépôts : M. **Lugon-Lugon**, à **Martigny** ; M. **Pierre Luisier fils**, à **St-Maurice.**

Demandez la brochure gratuite H1696X

VINS

Les Vins des Châteaux Romains (Velletri) **Blancs et Rouges sont les meilleurs.**

L'appréciation est générale

Vins : Chianti, Piémont, Asti mousseux

Spécialités de la maison *1160*

A. ROSSA Vins en gros **Martigny (Valais)**

Femmes qui souffrez

de Maladies intérieures, Métrite, Fibrôme, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches, etc.

REPRENEZ COURAGE

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyr perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans poisons ni opérations, c'est

La JOUVENCE de l'Abbé Soury

FEMMES QUI SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez, sans plus tarder faire une cure avec

la JOUVENCE de l'Abbé Soury

La Jouvence c'est le salut de la Femme

Exigez ce portrait

FEMMES qui SOUFFREZ de Règles irrégulières accompagnées de douleurs, dans le ventre et les reins ; de Migraines, de Maux d'Estomac, de Constipation, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc.

Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs et tous les accidents du RETOUR d'AGE, faites usage de la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

qui vous guérira sûrement.

La boîte fr. 3.50 dans toutes les pharmacies. 4 fr. franco. Les 3 boîtes 10.50 franco contre mandat adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. (Notice et renseignements confidentiels gratis)

Dépôt général pour la Suisse

Cartier & Jorin, droguistes, Genève

H30438X 1055

Offres & Demandes de Places

On demande un

bon domestique

pour la saison d'été sachant bien faucher. S'adresser à *Vincent Nicolier, Vers l'Eglise.* Ormont-Dessus. 767

On demande

une honnête fille

connaissant la cuisine. Bon gage. Entrée immédiate. S'adresser : *Case postale 5006, Martigny-Ville.* 764

On demande pour une pension

une fille de cuisine

forte et active. Entrée de suite. Adresser les offres à Mlle Moriceau, Leysin. 287

On demande une seconde

buandière

salaire 60 francs par mois,

un casserolier

salaire 60 fr. par mois. S'adr. Grand Hôtel, Trient. 285

Les Amateurs

d'un visage pur et délicat, d'un air frais, jeune et rose, d'un teint éclatant n'emploieront que le véritable

Savon au Lait de Lis

Bergmann

Marque : Deux Mineurs

Prix 80 cts, le morceau.

Plus de peau couperosée, rugueuse ou crevassée par l'usage régulier de la

Crême au Lait de Lis „DADA"

En vente le tube 80 cts chez: Ch. de Siebenthal, Coiffeur St-Maurice. 1193

Fabrique de 1214

Tuyaux, planelles et bassins en ciment

Dépôt de matériaux de construction :

S. BARBERO

Avenue de la gare. Martigny.

Une Dame qui pesait 93 kilos étant arrivée sans aucun malaise au poids normal de 65 kilos, grâce à l'emploi d'un remède facile, par gratitude fera connaître gratuitement ce remède à tous ceux à qui il pourrait être utile. Ecrivez franchement à **Mme Barbier. 38, cours Gambetta, à Lyon.** France **283**

ECHALAS

bois de menuiserie et charpente S'adr. *Eug. Fournier, Nendaz.* 1213

Les meilleures MONTRES sont toujours fournies par HORLOGERIE LAAGER PÉRY PRÈS BIENNE

Régulateurs-Réveils-Chaînes Réparations en tous genres à prix très réduits

Prix courant gratis — **Chacun est bien servi**

Vins blancs et rouges

garantis absolument naturels.

Spécialité de vin rouge des Pyrénées très apprécié par ma nombreuse et fidèle clientèle.

Maurice PACCOLAT

MARTIGNY-BOURG

Téléphone 1166

Banque de Brigue, Brigue

Correspondant de la Banque nationale suisse
Compte No 5128

OPERATIONS :

Prêts hypothécaires remboursables à terme fixe par annuités;
Achats de bonnes créances;
Ouverture de crédits en comptes courants garantis par hypothèques, nantissement de valeurs ou cautionnement;
Escompte de papier sur la Suisse et l'Etranger;
Change de monnaies et devises étrangères.
La Banque se charge d'exécuter des paiements dans les pays d'outre mer.

Nous acceptons des dépôts :
En comptes-courants toujours disponibles à 3 %;
En carnets d'épargne à 4 %;
Contre obligations à 4 1/4 %;

Les dépôts du Bas-Valais peuvent être faits chez notre adminitrateur, Monsieur 1234 **Jules MORAND, avocat à Martigny-Ville** qui est charge de les transmettre gratuitement à la Banque. *La Direction*

Compte Chèques Postaux II 453 *Compte Chèques Postaux II 453*

Usine de la Raisse, Aigle

Téléphone — Maison fondée en 1893 — Téléphone

Paul DALLOZ, propriétaire

Spécialités : Lames à planchers — Planchers bruts, rainés, crêtés, à battues — Lames à plafonds — Moulures en tous genres — Soubassements Lattes à tuiles — Liteaux à plafonds — Lambourdes. — **Charpentes sur devis** — **Boiseries pour chalets.** — Plateaux — Planches — Feuilles pour menuiserie. — Prix spéciaux par wagons. 1238

Caisses pour expédition

Fabrication de ruches d'abeilles

à l'Institut cantonal des Sourds-muets à Géronde près Chippis (Valais)

Ruches (Dadant) 25 fr., Nourrisseur 2 fr. 50. Hausse complètes 3 fr. 50. Ces prix s'entendent franco Sierre. paiement au comptant. Bon matériel, travail soigné, service prompt,

Sur demande fabrication de ruches spéciales. 2119

Mélanie Pignat, Sion

Rue de Lausanne en face de la Consommation

Ganterie en tous genres

Fleurs et couronnes artificielles. Voiles et couronnes de mariées. Articles d'enfants : capots, langes, brassières, bonnets, franges et galons or pour église. Ceintures pour prêtres. Mercerie et passementerie. Châles. Lainages. Corsets, etc. Fleurs et bouquets de baptême et de conscrits. Grands choix de couronnes mortuaires. 1611

HAASENSTEIN & VOGLER

Agence de Publicité

Maladies des yeux

Le docteur DUTOIT *reçoit* les lundi, mercredi et vendredi de 2 à 4 h. à **MONTREUX** *Grande Rue 62 IIme Avenue des Alpes 41* 1243

Chienne blanche égarée

se trouve chez le soussigné. Le propriétaire est prié de venir la retirer dans les 8 jours en payant les frais, si non on en disposera. 288

Jules Duchoud, Monthey.

Pastilles Antoine

calment la TOUX, guérissent affections Voies respiratoires.

Prép. p. J. ANTOINE, pharm.-chim. des Sanatoriums de LEYSIN (Suisse). Envoi c. rembt. Fr. 1.50 la boîte (6 bts. Fr. 8.— franco).

Règles Méthode infail. pr. ts. retards mensuels. Ecrire Pharm. de la Loire. No 17 à Chantenay-Nantes, France 1031

Tirage irrévocable le 30 sept.

Lots à Fr. 1 de la protection des sites pour le musée de l'Engadine. Grosse fortune à gagner.

1er Prix : Fr. valeur 69,000

Envoi contre rembours. par **l'Agence centrale, Berne** *Passage de Werdt No 198*

Institut Minerva

Zurich, IV

Préparation rapide et approfondie

1316

Polytechnicum et à l'Université Maturité

-- Vélo --

à vendre à l'état de neuf, à bon prix. *S'adr. au Magasin Montangéro, St-Maurice.* 286

Matériaux de construction

Fabrique de **carreaux** pour **dallages** et de **tuyaux** en **ciment**

Gétaz & Romang

Vevey et Lausanne

Dallage et revêtements céramiques. Appareils sanitaires pour W.-C., Bains, etc. 1183

La Compagnie fermière de l'Établissement Thermal de

VICHY

Sources : CÉLESTINS, GRANDE-GRILLE, HOPITAL

(Propriété de l'Etat français) ***met le public en garde contre les fraudes et substitutions auxquelles se livrent certains commerçants.***

La Compagnie fermière ne garantit l'authenticité que des Eaux portant sur le goulot de la bouteille le ROND BLEU ci-contre

VICHY ÉTAT

Les PASTILLES "VICHY-ÉTAT" ne sont vendues qu'en boîtes métalliques scellées, portant également le *ROND BLEU* "VICHY-ÉTAT".

SE MÉFIER DES IMITATIONS ET SUBSTITUTIONS

Ecrivez-moi

une carte postale, avant que vous vous laissiez donner dans un magasin quelconque des chaussures, qui ne vous plairont pas. Je vous enverrai alors de suite mon nouveau catalogue illustré, d'après lequel vous pourrez choisir avec délibération ce qu'il vous faut. Soyez assuré que les souliers livrés seront au delà de toute attente, autant pour le prix que pour la qualité.

Rod. Hirt maison de chaussures **Lenzbourg**

« Nouvelliste Valaisan »

Tarif d'abonnement pour l'Etranger

Mode d'expédition		Trois mois	six mois	un an
1 fois p. semaine	sans Bulletin officiel	3.—	5.—	9.—
	avec Bulletin officiel	4.50	7.—	13.—
3 fois p. semaine	sans Bulletin officiel	3.50	6.—	11.—
	avec Bulletin officiel	5.—	8.50	12.50

Les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat postal international.

Exigez toujours la marque *Maestrani* Chocolats Cacaos Desserts

NICOLLIER-TROLLER & Cie

VEVEY

MARCHANDS DE FER

Fournitures générales pour 1042

L'INDUSTRIE et la CONSTRUCTION